

Goin, le 14 avril 2026

Nos réf : SN/GD/CV

Objet : convocation réunion Conseil Communautaire

P.J. : ordre du jour provisoire + procuration

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud Messin qui se tiendra :

**Le Mercredi 29 avril 2026 à 19 h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de Solgne**

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse électronique carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.


Le Président

Stéphane NICOLAS

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Procuration

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Communautaire,

du Mercredi 29 avril 2026 à 19 h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de Solgne

Donne procuration à _____

de la commune de _____.

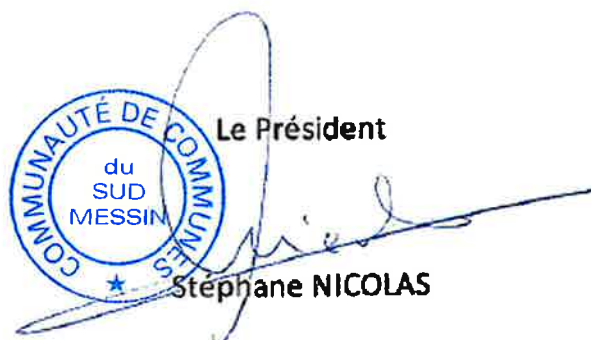
Pour voter en mes lieu et place.


Signature :

Réunion du Conseil Communautaire
Mercredi 29 avril 2026 à 19 h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de Solgne

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Communautaire
- Rapport au Conseil des décisions du Président
- Rapport au Conseil des décisions du Bureau
- Délibérations :
 1. Budget Principal
 - 1.1. Compte Financier Unique 2025
 - 1.2. Affectation du résultat 2025
 - 1.3. Produit de la Taxe GEMAPI pour 2026
 - 1.4. Vote des taux d'imposition 2026
 - 1.5. Budget primitif 2026
 2. Budget Annexe Déchets ménagers
 - 2.1. Compte Financier Unique 2025
 - 2.2. Budget primitif 2026
 3. Budget Annexe SPANC
 - 3.1. Compte Financier Unique 2025
 - 3.2. Budget primitif 2026
 4. Budget Annexe ZA « Au Poirier Le Boux »
 - 4.1. Compte Financier Unique 2025
 - 4.2. Budget primitif 2026
 5. Budget Annexe ZA « Le Fort 2 »
 - 5.1. Compte Financier Unique 2025
 - 5.2. Budget primitif 2026
 6. Désignation d'un représentant de la CC du Sud Messin à l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied
- Points divers


Le Président
Stéphane NICOLAS



Affiché au siège de la Communauté de Communes et publié sur le site Internet du Sud Messin le 15 avril 2026